



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 FEVRIER 2024**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine,

EXCUSES : AUDARD Virginie, CAMUS Emmanuel donne pouvoir à Jean-Louis GRIMAULT, DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Marie-Pierre RIGAUD, PETIT Sabrina donne pouvoir à Emmanuel BREHERET,

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-11 du 05-02

URBANISME : INSTRUCTION D'UNE ANTENNE RELAIS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société CELLNEX a déposé une demande préalable de travaux pour l'implantation d'un relais Bouygues Telecom situé au lieu-dit Les Tertres à Etriché.

AVANT :



APRES :



Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter cette demande d'implantation d'un relais Bouygues Telecom situé au lieu-dit Les Tertres à Etriché.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte l'implantation d'un relais situé au lieu-dit Les Tertres à Etriché.

POUR : 14

CONTRE : 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Rodolphe DRANO

Etriché, le 06 février 2024

Le Maire

David LA...

